

1. INFORMATIONS SUR L'ACHETEUR

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES SPECIALES

En tant que prestataire de services de la coopération internationale pour le développement durable et l'action éducative internationale, nous nous engageons dans le monde entier en faveur d'un avenir décent. Nous avons plus de 50 ans d'expérience à notre actif dans des domaines variés, allant de la promotion de l'économie et de l'emploi, à celle de la paix et de la sécurité, en passant par les thèmes liés à l'énergie et à l'environnement. Le savoir-faire diversifié de l'entreprise fédérale GIZ est apprécié et demandé dans le monde entier : par le gouvernement fédéral allemand, les institutions de l'Union européenne, les Nations unies, le secteur privé et les gouvernements d'autres pays. Nous collaborons avec des entreprises, des acteurs de la société civile et des organismes scientifiques et contribuons ainsi à une interaction performante entre la politique de développement et d'autres champs d'action politique. Notre principal commettant est le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

La GIZ jouit de la confiance de tous ses commettants, clients et partenaires de coopération, qui lui confient le soin d'élaborer, de planifier concrètement et de mettre en œuvre avec eux des idées de changements politiques, sociaux et économiques. En sa qualité d'entreprise fédérale d'utilité publique, la GIZ est attachée aux valeurs allemandes et européennes. Avec nos partenaires au sein de gouvernements nationaux du monde entier et avec nos partenaires de coopération issus du secteur privé, du monde scientifique et de la société civile, nous travaillons avec souplesse à la mise au point de solutions efficaces qui ouvrent des perspectives aux populations et améliorent durablement leurs conditions de vie.

La GIZ a son siège à Bonn et à Eschborn. En 2024, elle a réalisé un volume d'affaires d'environ 4 milliards d'euros. Elle emploie 24 530 personnes dans près de 120 pays, les collaboratrices et collaborateurs nationaux présents sur le terrain représentant plus de 65 % des effectifs. En sa qualité d'organisme reconnu du Service de développement, la GIZ détache actuellement 224 expertes et experts coopérants. Par ailleurs, en 2024, la GIZ a placé 74 expertes et experts intégrés ainsi que 31 expertes et experts de retour auprès d'employeurs locaux dans les pays d'intervention ou leur a fourni un soutien financier ou des prestations de conseil et de service.

Le Bureau de la Coopération Allemande (GIZ) au Bénin est chargé de l'appui et la mise en œuvre des projets et programmes de la GIZ au Bénin, facilitant ainsi leurs différentes transactions avec leurs partenaires.

C'est ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre des différents projets/programmes, la GIZ Bénin recourt fréquemment aux fournisseurs pour l'acquisition des matériels dans divers domaines selon les besoins des projets et programmes.

Ainsi, pour la mise en œuvre de ses activités, le projet RBT-WAP, par le présent avis d'appel d'offre se propose d'imprimer divers cahiers scolaires pour éducation environnementale Hors Taxes (HT).

2. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Une des plus importantes valeurs fondamentales pour l'action entrepreneuriale de la GIZ est l'utilisation responsable de l'environnement et des ressources pour garantir un environnement sain aux générations futures. D'où l'introduction de la gestion de l'environnement dans les projets et les bureaux de la GIZ est l'une des activités stratégiques de l'entreprise. Les achats doivent être respectueux de l'environnement (achats écologiques).

Le soumissionnaire devra fournir les informations appropriées dans son offre.

Veuillez consulter ces sites pour plus d'informations :

<http://oeffentlichebeschaffung.kompass-nachhaltigkeit.de/>

<http://www.umweltbundesamt.de/produkte/beschaffung/> <http://www.GlobalCompact.de>

3. SOUMISSIONNAIRES ADMIS

3.1 Peuvent soumissionner à cet appel d'offres toute société d'envergure nationale ou internationale accréditée au Bénin et jouissant d'une notoriété **et d'une expérience avérée en matière de travaux d'imprimerie, objet du présent avis d'appel d'offre.**

3.2 Le soumissionnaire doit aussi disposer des moyens techniques (exécution de marchés similaires, qualification) et financiers (indépendance pour remplir son contrat, stabilité financière, attestation financière etc.), toutes choses permettant de vérifier ses capacités financières de manière durable et que ses moyens financiers, et matériels sont suffisants.

3.3 Pour éviter tout conflit d'intérêt de la part des personnes responsables de la gestion des projets, les entreprises/PME appartenant aux membres des bureaux des Projets ou qui sont gérées par les membres de famille du personnel du Bureau et des projets, ne sont pas autorisées à participer au présent appel d'offres.

4. DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres comprend les documents suivants :

1. Avis d'appel d'offres public
2. Conditions générales de l'appel d'offres
3. Cahier des clauses administratives spéciales
4. Annexes
 - 4.1. Fiche de présentation du soumissionnaire
 - 4.2. Cahier des spécifications techniques
 - 4.3. Lettre de soumission
 - 4.4. Liste des références techniques
 - 4.5. Conditions générales applicables aux commandes locales
 - 4.6. Déclaration d'intégrité
 - 4.7. Garantie ambargo
 - 4.8. Fiche de présentation des spécifications techniques
 - 4.9. Cadre de Bordereaux des prix unitaires
 - 4.10. Canevas de l'offre financière

Le soumissionnaire veillera à en recevoir le jeu complet.

5. COMPOSITION DU MARCHÉ

Le marché est composé d'un seul lot.

6. PRESENTATION DE L'OFFRE

Les offres, établies en langue française, seront présentées en un (01) dossier numérique. Tous les éléments constitutifs du dossier se présentent comme suit :

6.1 Dossier administratif

Fichier A : en version originale PDF

Contient toutes les pièces administratives selon l'ordre ci-dessous :

1. Une note de présentation de la société et le nombre d'années d'expérience (avoir existé comme société dans le domaine du présent appel d'offres au moins depuis trois ans), (**Annexe 1**)
2. Une copie certifiée conforme du registre de commerce et du crédit mobilier
3. Une copie de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU)
4. Une attestation fiscale valable au moins à la date limite de dépôt des offres
5. Une copie des pièces attestant la déclaration et le paiement des cotisations sociales à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) valable au moins à la date limite de dépôt des offres
6. Une attestation de non-faillite (Original ou copie légalisée) délivrée par le tribunal compétent et datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres
7. Une copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
8. Une attestation financière (Originale) délivrée par une banque ou une structure financière agréée régulièrement installée en République du Bénin (applicable si le montant total de l'offre est supérieur ou égale à 13 200 000 F CFA).
9. Une copie des conditions générales applicables aux commandes locales (**Annexe 5**) – acceptation par paraphe sur chaque page
10. Une copie de la déclaration d'intégrité (**Annexe 6**) – acceptation par paraphe
11. Une liste des références techniques des marchés similaires, conformément au modèle (**Annexe 4**)
12. Les preuves d'exécution de marchés similaires au cours des quatre (03) dernières années : 2023 à 2025 (attestations de bonne fin exécution, bordereau de livraison, etc. : un minimum de cinq (05) preuves est requis (**Pièces éliminatoires**)).
13. **Garantie du respect des embargos et autres restrictions commerciales en vigueur (Annexe 7) _à remplir obligatoirement**

Pour les nouvelles entreprises (ayant moins de 3 ans d'existence)

Bien vouloir nous fournir en lieu et place des attestations de bonne fin d'exécution ou bordereau de livraison, l'attestation d'assurance risque professionnel (Pièce éliminatoire)

NB :

- **Aucun document complémentaire ne sera demandé aux soumissionnaires pour les points 6.1.11 et 6.1.12**
- **Le non-respect des conditions de présentation de l'offre administrative pourrait entraîner le rejet de l'offre.**

6.2 Offre technique

Fichier B : en version originale PDF

- a- A présenter suivant le tableau de présentation des spécifications proposées conformément au modèle de l'**annexe 8**.
- b- Une copie de la fiche technique des articles proposés – voir cahier des spécifications techniques à l'**annexe 2**

- c- Une note de présentation des services connexes offerts (transport, chargement et déchargement, installation, etc.)
- d- Présentation et détails des services après-vente
- e- Présentation de la garantie

NB : le non-respect des conditions de présentation de l'offre technique pourrait entraîner le rejet de l'offre.

6.3 Offre financière

Fichier C : en version originale PDF

Elle doit être obligatoirement séparée de l'offre technique et des autres éléments du dossier. Les propositions des prix seront établies en francs CFA et hors taxes.

Au titre de l'Acompte sur Impôt assis sur les Bénéfices (AIB), il sera procédé lors du paiement, **à une retenue à la source sur les frais de transport**

- a. La lettre de soumission (**Annexe 3**)
- b. Le bordereau des prix unitaires (**Annexe 9**)
- c. La facture proforma selon le canevas (**Annexe 10**)

6.4 Dossier principal

Les trois fichiers ainsi constitués (A, B, C) seront placés dans le dossier principal convenablement nommé comme suit : « **DAO N°10061348_Impression de cahiers scolaires pour éducation environnementale** ».

Le non-respect de la séparation des offres comme sus indiqué pourrait entraîner le rejet du dossier.

La taille maximale des courriels est limitée à 20 Mo. Si l'offre excède la taille maximale de fichier, les documents correspondants doivent être envoyés obligatoirement par [filetransfer](http://filetransfer.giz.de/) en utilisant le lien suivant : <http://filetransfer.giz.de/> . En ce qui concerne le transfert par filetransfer, veuillez considérer ce qui suit :

- Veuillez remplir les cases « Noms » et « Prénoms » par le nom de votre structure ;
- Veuillez utiliser comme mot de passe : [Equipe-lac-2022](#).

Les offres doivent être envoyée par mail à l'adresse suivante : BJ_Quotation@giz.de avec en objet : « **DAO N°10061348_Impression de cahiers scolaires pour éducation environnementale** » **à déposer au plus tard le 10 novembre 2026 à 23h59.**

7. COÛT DE SOUMISSION

L'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre est gratuite. Néanmoins, le Soumissionnaire supportera tous les frais liés à la préparation et à la remise de son offre, y compris les frais liés à la participation à la visite de site s'il y a lieu et l'Acheteur ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les payer, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

8. EVALUATION DES OFFRES

8.1 Avant de procéder à l'évaluation détaillée des offres, l'Acheteur s'assurera que chaque offre (i) remplit les critères de recevabilité, (ii) est dûment signée et (iii) est présentée dans la langue et forme requises, et vérifiera que l'offre est conforme pour l'essentiel aux exigences administratives fixées par :

- Les Conditions Générales d'appel d'offres
- Le Cahier des clauses administratives spéciales

Ainsi, les offres jugées recevables passeront à l'étape de vérification des dossiers Administratifs.

8.2 Les raisons suivantes peuvent amener au rejet d'une offre :

1. L'offre n'est pas remise en version originale PDF ;
2. Les conditions de présentation du dossier principal ne sont pas respectées ;
3. Le Soumissionnaire remet sous le même nom ou des noms différents plusieurs offres ;
4. Offre reçue hors délai
5. Les entreprises dont les contrats ont déjà été résiliés par la GIZ ou par d'autres bailleurs de fonds à la suite d'une mauvaise prestation ou autre motif.

La commission se chargera de procéder à l'évaluation des offres reçues selon le canevas suivant :

8.3 Vérification des dossiers administratifs et des aptitudes techniques et financières

Vérification des dossiers administratifs

A ce niveau il sera procédé à la vérification de la présence et de la validité de l'ensemble des pièces administratives requises. L'absence ou la non-validité de l'une des pièces administratives demandées peut entraîner le rejet de l'offre.

Ordre	Documents	Fournis (F) Non fournis (NF)	Valables OUI / NON
1	Présentation de la société (Annexe 1)		
2	Registre du commerce et du crédit mobilier		
3	Identifiant Fiscal Unique		
4	Attestation fiscale		
5	Déclaration et paiement CNSS		
6	Attestation de non-faillite		
7	Relevé d'Identité Bancaire		
8	Conditions générales paraphés (Annexe 5)		
9	Déclaration d'intégrité paraphée (Annexe 6)		

Vérification des aptitudes techniques

La vérification de l'aptitude technique se fera suivant le tableau ci-dessous :

Ordre	Documents	Fournis (F) Non fournis (NF)	Valables OUI / NON (Pièces servant de base à l'analyse)
10	Être une structure spécialisée dans le domaine des travaux d'imprimerie	Conforme / Non conforme	Registre de commerce (activités nommément inscrites)
11	Liste des références techniques similaires (Annexe 4)	Conforme / Non conforme	Tableau
12	Expériences du soumissionnaire Au moins cinq (05) marchés similaires prouvés au cours des trois (03) dernières années : 2023-2025), pièces éliminatoires	Conforme / Non conforme	Bordereau de livraison, attestation de bonne fin d'exécution

Vérification des aptitudes financières

La vérification de l'aptitude financière se fera suivant le tableau ci-dessous :

Ordre	Documents	Fournis (F) Non fournis (NF)	Valables OUI / NON (Pièces servant de base à l'analyse)
13	Disposer de capacités financières suffisantes pour exécuter le marché	Conforme / Non conforme	Attestation financière délivrée par une banque ou institution financière agréée et installée au Bénin (applicable si le montant total de l'offre est supérieur ou égale à 13 200 000 F CFA).

Seuls les soumissionnaires ayant rempli les critères des trois (3) étapes ci-dessus seront retenus pour la suite du processus.

8.4 L'évaluation technique :

Elle prendra en compte les offres jugées recevables après la vérification des dossiers administratifs et sera conduite sur la base des critères ci-après :

Vérification de la présence et de la validité des documents

- Vérification des spécifications techniques, du délai de livraison et la durée de garantie
- Les équipements doivent être conformes sous tous les rapports au dossier d'appel d'offres.

En l'absence/incomplétude des spécifications techniques mentionnées dans les cahiers des spécifications techniques, les équipements doivent répondre aux règles de l'art.

Critères d'évaluation	Vérification du critère	Pièce servant de base à l'évaluation
Conformité globale du matériel aux spécifications techniques requises	Conforme / Non conforme/ Non précisé	Fiche de présentation des spécifications techniques (Annexe 7) et fiche technique (prospectus)
Délai de livraison et d'intervention proposé	Conforme / Non conforme/ Non précisé	Note de présentation du délai de livraison et d'intervention proposé
Durée et contenu de la garantie	Conforme / Non conforme/ Non précisé	Note de présentation de la durée et du contenu de la garantie

La non-conformité des pièces à l'une des conditions ci-dessus peut entraîner le rejet de l'offre. Les offres retenues, passeront à l'étape d'évaluation financière

8.5 L'évaluation financière :

Elle prendra en compte les entreprises qualifiées à l'étape technique et se déroulera suivant les étapes suivantes :

8.5.1 Vérification de la présence des documents

Ordre	Documents	Fournis (F) Non fournis (NF)	Complets OUI / NON
1	Lettre de soumission (Annexe 3)		
2	Bordereau des prix unitaires (Annexe 9)		
3	Facture pro forma (Annexe 10)		

8.5.2 **La vérification de la conformité entre les prix en lettres et ceux en chiffres. S'il y a contradiction entre les prix en lettres et ceux en chiffres, les prix en toutes lettres prévaudront et, ceux en chiffres seront corrigés.**

8.5.3 La vérification des calculs. Ainsi s'il y a contradiction entre le montant total obtenu par application de la quantité au prix unitaire, le prix unitaire prévaudra et le montant total sera corrigé.

9. ATTRIBUTION DU MARCHE

9.1 Sous réserve des dispositions de la clause 9.2 ci-dessous, le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée techniquement conforme et la plus avantageuse.

9.2 Il est toutefois entendu que l'Acheteur n'est pas tenu de donner une suite au présent appel d'offres ouvert et ne sera en aucun cas contraint de donner les motifs de son choix.

10. DATE ET LIEU DE LIVRAISON

La livraison se fera sur les stations à travers les cartes prépayées dotées d'un système de suivi accessible et lisible

11. MODIFICATIONS DE LA CONSISTANCE DES PRESTATIONS

- a. L'Acheteur se réserve le droit de modifier, au moment de la commande, le nombre prévu, dans la limite de +/- 20% du montant global du marché. Le prix unitaire des équipements de l'offre est applicable aux nombres commandés dans les limites de cette modification.
- b. Les changements d'adresse, de compte bancaire peuvent faire l'objet d'une simple notification écrite du titulaire à l'autre partie.